



Bruxelles, le 22 mai 2018

9112/18

DIPL 11

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Marcos Bezerra Abbott GÁLVAO en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Everton Vieira Vargas

Par lettre parvenue le 23 mars 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Marcos Bezerra Abbott GÁLVAO comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Everton Vieira Vargas.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Marcos Bezerra Abbott GÁLVAO comme Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Marcos Bezerra Abbott GÁLVAO en qualité de Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° [CM 2171/18](#) en date du 26 mars 2018, a été acquis à la date du 25 avril 2018. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.